

Extrait du registre des délibérations du Conseil D'Administration

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril à 18 h30,

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 19 mars 2025 sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Votants : 12 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Colette VERDOUX, Alain BELLICCHI, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Josiane BYL, Fernand MORA, Ida PANTAROTTO, Christine VANCAUTER, Nicole ROUMAT.

Procuration :

Excusés - Absents : Messieurs et Mesdames : Pauline SEILHAN, Emmanuelle ANTICH, Pierrick THOMAS, Monique GAYET, Bruno PEGAS.

M. Jean-Pierre ANGLAS a été élu secrétaire.

Délibération n° 10 : Politique foncière

La loi n° 95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégation de service public prévoit que le Conseil d'Administration doit délibérer chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées par la collectivité.

Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte des acquisitions et cessions immobilières ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil au cours de l'année 2024, étant précisé qu'en raison des délais de procédure d'établissement des actes, ces derniers peuvent parfois intervenir sur l'exercice suivant.

1. Acquisitions

NEANT

2. Cessions

NEANT

Le Conseil d'Administration Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré le 1^{er} avril 2025

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre ANGLAS